

RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 8 FÉVRIER 2019

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Développer l'économie au service de l'emploi, accueillir et accompagner les entreprises, faciliter les déplacements sur le territoire, favoriser l'accès au très haut débit, valoriser l'environnement et les hommes, garantir une eau de qualité, réduire et valoriser nos déchets, accompagner la transition énergétique, permettre à chacun de se loger, répondre aux grands enjeux de la petite enfance, contribuer au bien-être par la culture et le sport... Autant de missions et d'enjeux à relever pour les 57 Conseillers d'Auray Quiberon Terre Atlantique, qui se sont réunis à Plumergat, vendredi 8 février, pour débattre du budget de la collectivité, orienter les stratégies communautaires, déterminer et prioriser les actions concrètes à mener en 2019.

Le Conseil Communautaire a pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2019.

Un budget 2018 réalisé conformément aux prévisions

Conformément aux crédits votés par le Conseil Communautaire du 6 avril dernier, le budget 2018 s'élève à 118 M€ en dépenses et 131 M€ en recettes, soit un excédent net consolidé de 13 M€.

Des indicateurs positifs

Les choix opérés au démarrage de la collectivité n'ont pas entamé sa bonne maîtrise financière. L'ensemble des exercices est conforme aux prévisions budgétaires, faisant apparaître en 2018 une capacité d'autofinancement de près de 14 M€, ainsi qu'un excédent net consolidé de 13 M€. En conséquence, l'exécutif proposera de reconduire, pour 2019, les taux d'imposition votés en 2018.

Un niveau d'épargne satisfaisant

Depuis 2014, le taux d'épargne brute reste à des niveaux satisfaisants. Sur cette même période, la Communauté de Communes s'est désendettée de plus de 14 M€ et a autofinancé la majeure partie de ses projets d'investissement.

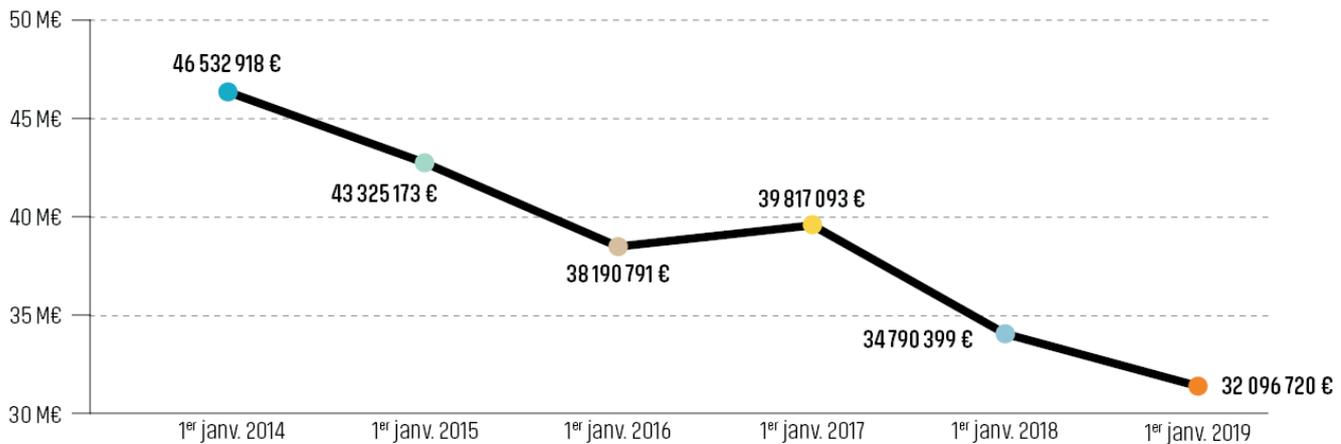
30 M€ d'investissements sur 5 ans

Sur le budget principal, le niveau d'investissement annuel moyen sur la période 2014 – 2018 a été de 6 M€, soit 30 M€ sur les cinq ans. Ces investissements ont été entièrement autofinancés, à l'exception d'un emprunt de 2,9 M€ réalisé en 2017 pour le financement de la fibre optique. Rappelons que, contrairement à la Communauté de Communes, les agglomérations voisines de Vannes et Lorient n'ont pas à financer le déploiement de la fibre optique, pris en charge sur leur territoire par des opérateurs privés.

Un autofinancement qui conduit à une diminution continue de la dette

Le besoin de financement, couvert sur la période 2014-2018 à plus de 75 % par l'épargne brute, a donc permis de désendetter la collectivité et de faire baisser de plus de 31 % l'encours de la dette. Cette réduction de la dette permet à la Communauté de Communes d'afficher une capacité de désendettement d'un très bon niveau à fin 2018 (2,3 ans) tout en conservant le levier de mobilisation des excédents antérieurs reportés. Le désendettement de près de 14 M€ permet ainsi de baisser la dette par habitant (INSEE) de 547 € HT en 2014 à 363 € HT au 1^{er} janvier 2019. Ces chiffres confirment le rapport rendu en 2016 par la Chambre Régionale des Comptes qui soulignait, déjà à l'époque, le faible niveau d'endettement de la Communauté de Communes.

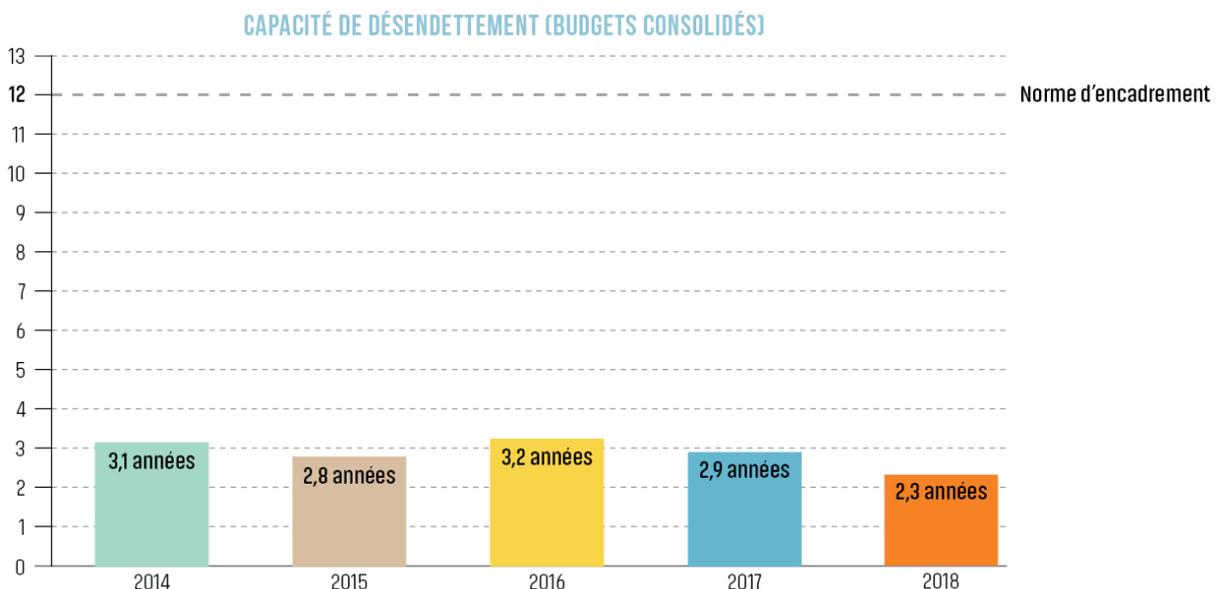
Encours de la dette (budgets consolidés)



La Communauté de Communes respecte pleinement les objectifs fixés par l'Etat

L'application de la norme d'encadrement ferait apparaître un très bon positionnement de la Communauté de Communes en 2018. En effet, les budgets agrégés soulignent une capacité de désendettement en 2018 de 2,3 ans, bien en deçà du seuil des 12 ans fixé par l'Etat.

Capacités de désendettement (budgets consolidés)



SOLIDARITE

Sur 27,9 M€ perçus via la fiscalité (ménages et professionnels), 5,80 M€ ont été reversés à l'État et près de 13,8 M€ ont directement été reversés aux Communes qui bénéficient, par ailleurs, de 500 000 € sous la forme de fonds de concours, dans le cadre des politiques de Solidarité de la Communauté de Communes.

“ *Nous avons mis en place un PPI ambitieux, responsable et exigeant. Il nous permet de nous projeter et d'assurer les investissements structurants prévus lors de ce mandat : Pôle d'Echanges Multimodal, Très Haut Débit, qualité de l'eau, gestion des ordures ménagères... C'est ce travail d'anticipation qui nous permet d'atteindre nos objectifs tout en respectant les nouveaux indicateurs imposés par le gouvernement. Dans ce contexte, nous avons pu, ces 5 dernières années, grâce à une gestion stricte et encadrée, et une priorisation de nos projets, investir 30 M€ en 5 ans, soit 6 M€ en moyenne par an. Ce qui n'a pas empêché la collectivité de se désendetter de plus de 14 M€ sur la même période. Cette situation nous permet d'envisager sereinement les investissements nécessaires en 2019 sans toucher à la fiscalité »* indique Philippe Le Ray, Président d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Enjeu 1 - IMAGINER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ET SOUTENIR L'EMPLOI DÈS AUJOURD'HUI

La vitalité et l'attractivité du territoire se mesurent avant tout à sa capacité à convaincre des entrepreneurs d'y développer leurs projets et de créer des emplois. Pour cela, Auray Quiberon Terre Atlantique développe des solutions agiles, des outils adaptés, des équipements modernes et des infrastructures d'avenir, conditions indispensables d'une dynamique économique pérenne.

Développer l'économie au service de l'emploi

- Elaborer des orientations stratégiques pour un programme d'actions 2020-2030
- Coordonner les acteurs pour faciliter la création et le développement des entreprises
- Instaurer une collaboration entre acteurs par des temps de rencontre et de travail réguliers
- Mettre en place un dispositif d'aide financière et d'accompagnement pour moderniser et dynamiser l'activité commerciale indépendante
- Reconduire le dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs
- Organiser la 2^e édition des « Rendez-vous de la création et de la reprise d'entreprises » ainsi que le 1^{er} Défi inter-entreprises d'Auray Quiberon Terre Atlantique
- Poursuivre les réunions d'information techniques dédiées aux entreprises avec l'appui des partenaires
- Ouvrir les nouveaux locaux de l'Atelier des Entreprises, de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises
- Promouvoir l'Écloserie auprès des porteurs de projet
- Poursuivre les démarches liées aux aménagements de 6 parcs d'activités : Bréventec à Pluvigner, Porte Océane à Auray et Brec'h, Kermarquer à La Trinité-sur-Mer, Pen er Pont à Ploemel, Plein Ouest à Quiberon et Le Plasker à Plouharnel
- Développer la visibilité et le fonctionnement de la « bourse des locaux économiques »
- S'inscrire dans l'appel à projet « Communauté French Tech » soutenu par VIPE Technopole
- Soutenir la Mission Locale du Pays d'Auray pour l'exercice de ses missions, en l'accompagnant dans la réalisation d'un audit notamment





Accompagner le potentiel touristique

- Assurer le bon déploiement de la taxe de séjour (mission confiée à l'Office de Tourisme)
 - Animer le réseau des acteurs du nautisme pour faciliter l'accès aux pratiques
 - Faire évoluer le mode de gestion du Centre des Dunes à Plouharnel
- Continuer d'accompagner les Communes et les porteurs de projets privés
- Poursuivre l'instruction des demandes de subvention d'événements nautiques et touristiques
- Continuer l'animation de la Destination Touristique Bretagne Sud Golfe du Morbihan pour le compte de la Région Bretagne

Faciliter les déplacements sur le territoire

- Poursuivre les travaux d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal
- Finaliser la stratégie de Mobilité Durable en partenariat avec l'ADEME
- Adapter le réseau Auray Bus aux habitudes et aux évolutions du territoire à moyens constants
- Etudier avec les Communes la maîtrise d'œuvre opérationnelle sur les axes cyclables
- Réaliser la deuxième phase des travaux de l'axe cyclable « Plouharnel-Carnac-La Trinité-sur-Mer »
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de l'étude sur l'évolution de la ligne Auray-Quiberon

Favoriser l'accès au Très Haut Débit

- Finaliser la phase 1 en raccordant 5000 entreprises et domiciles situés sur Carnac, Crac'h et Belz
- Lancer la deuxième phase qui prévoit le raccordement de 22 000 nouvelles habitations et sociétés

Enjeu 2 - ANTICIPER NOTRE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Auray Quiberon Terre Atlantique bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel unique, moteur d'une économie verte, bleue et grise qui font l'ADN et l'attractivité du territoire. Cet héritage est une chance. Sa préservation est à la fois une responsabilité économique, une exigence morale, mais aussi et surtout une formidable opportunité de développement local, vertueux et responsable.

Valoriser l'homme et l'environnement grâce aux chantiers d'insertion

- Renouveler la convention entre les Chantiers Mégalithes et le Centre des Monuments Nationaux
- Favoriser la création de passerelles vers le monde de l'entreprise en faisant évoluer les méthodes d'accompagnement
- Développer les partenariats avec les institutions, partenaires et acteurs locaux
- Communiquer sur l'employabilité des agents des chantiers en direction des entreprises locales
- Promouvoir les chantiers, les sites d'intervention et le travail réalisé



Garantir une eau de qualité

- Organiser le service « Gestion des Milieux Aquatiques » (suivi des exutoires pluviaux, contrat Breizh Bocage, contrat territorial milieu aquatique du Gouyanzeur et des côtiers)
 - Concevoir un contrat de bassin versant pour les rivières de Crac'h, la presqu'île et les îles
 - Elaborer une convention avec GMVA pour la gestion du bassin versant de la rivière d'Auray
 - Définir les profils de vulnérabilité conchylicoles
 - Réaliser les études complémentaires sur la prévention des inondations
 - Poursuivre les investissements pour l'extension des réseaux d'eaux usées des secteurs prioritaires
 - Moderniser les réseaux d'eaux usées et stations d'épuration prioritaires
 - Accompagner les particuliers dans la mise aux normes de leur assainissement non collectif
 - Choisir les futurs délégataires des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif
 - Adopter une nouvelle grille tarifaire adaptée aux évolutions et besoins du territoire



Réduire et valoriser nos déchets

- Réaménager la déchèterie de Quiberon
- Ouvrir 2 mini-déchèteries sur Houat et Hoëdic
- Examiner la requalification du site de traitement de Plouharnel
- Analyser la redevance spéciale déchets perçue auprès des professionnels
- Etudier la mise en place d'une tarification incitative
- Accompagner la transition énergétique
- Poursuivre l'instruction du Plan Climat
- Animer le Club Climat et coordonner les actions en faveur de la transition énergétique
- Lancer la réalisation d'un cadastre solaire
- Engager une réflexion sur la rénovation de l'éclairage public des Parcs d'Activités
- Initier le projet d'ombrières photovoltaïques au Centre Aquatique
- Rédiger un plan d'investissements pour le renouvellement du parc de véhicules
- Poursuivre l'accompagnement pour la réhabilitation thermique des bâtiments du parc privé
 - Engager les démarches de sensibilisation des acteurs économiques sur les économies d'énergies
 - Soutenir certaines initiatives associatives répondant aux objectifs de la Communauté de Communes
 - Répertoire les vulnérabilités du territoire face au changement climatique et poser des scénarios d'adaptation



Enjeu 3 - RÉINVENTER LE VIVRE ENSEMBLE ET MAINTENIR NOTRE QUALITÉ DE VIE

Le projet communautaire repose sur la vision d'un territoire, d'acteurs associatifs, économiques et publics solidaires qui s'enrichissent mutuellement. Cette volonté commune s'exprime à travers la poursuite de l'équilibre territorial dans l'accès au logement, au sport, à la culture et aux services à la petite enfance.

Permettre à chacun de se loger

- Poursuivre le conseil aux Communes pour l'accompagnement sur les PLU
- Accompagner les Communes dans la mobilisation des outils de portage foncier, d'ingénierie et de financement des opérations de production et de réhabilitation de logements aidés, en accession et location
- Mettre en œuvre la Conférence Intercommunale du Logement en concertation avec les partenaires
- Continuer de se distinguer par une politique de rénovation massive et qualitative du parc de logements
- Mettre progressivement en adéquation la demande et l'offre de logements pour les saisonniers
- Etudier le renforcement des outils aux Communes, notamment en matière de foncier avec l'étude d'opportunité menée en interne sur un organisme de foncier solidaire
- Réaliser une aire de grand passage à Brec'h, et l'aménagement d'un terrain complémentaire de 0,5 ha
- Piloter la réalisation de terrains familiaux en envisageant la réhabilitation de l'aire de Pluvigner
- Favoriser la signature du protocole de scolarisation engageant la Commune disposant d'un équipement d'accueil, la Communauté de Communes, l'Inspection Académique et la Préfecture



Répondre aux grands enjeux de la Petite Enfance

- Assurer une offre de services adaptée, un fonctionnement globalisé et une continuité de service sur tout le territoire communautaire
- Construire un multi-accueil à Erdeven, penser l'offre et son mode de gestion et de fonctionnement
- Assurer l'implantation d'un accueil collectif sur la Commune de Landaul
- Faire vivre l'observatoire de la petite enfance comme un outil d'aide à la décision auprès des partenaires
- Proposer des actions innovantes permettant aux assistants maternels de valoriser leurs compétences
- Renforcer et harmoniser la communication et la lisibilité de l'offre de services en matière de petite enfance

Contribuer au bien-être par le Sport et la Culture

- Soutenir les acteurs associatifs (subventions, accompagnement ou outils de promotion)
- Réaliser les études nécessaires à la construction d'un équipement sportif à vocation gymnique à Pluneret
- Adapter l'organisation et les moyens d'Alre'O pour faire face à l'affluence
 - Finaliser le site labélisé de circuits VTT FFC
 - Créer un répertoire dynamique des activités sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire
 - Développer le travail avec les écoles du territoire notamment par le biais des classes nautiques
 - Organiser une conférence annuelle sur le thème du sport
 - Mettre en œuvre la phase opérationnelle du réseau des médiathèques
 - Etudier la faisabilité de développement d'une organisation de mise en valeur du patrimoine



AUTRES SUJETS

Un partenariat innovant pour un lieu dédié au développement économique

Le 14 mars dernier, Auray Quiberon Terre Atlantique et la CCI signaient une convention de partenariat visant à faire converger leurs stratégies et resserrer leurs coopérations. En cohérence, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la signature d'un partenariat opérationnel innovant visant à renforcer les complémentarités et à mutualiser les moyens humains et matériels au service d'un objectif commun : animer l'écosystème économique local et faciliter les projets d'entreprises.

Depuis son ouverture, le 5 novembre 2015, l'Atelier des Entreprises, guichet unique rassemblant l'offre de services (accompagnements, financements, réseaux, innovation, terrains et locaux, formations...) de 11 partenaires, a déjà aidé plus de 2000 porteurs de projets économiques.

Afin d'intensifier cette véritable dynamique territoriale et de rendre l'offre de services, d'aides financières et d'accompagnement toujours plus lisible pour les porteurs de projet, la Communauté de Communes aménage actuellement un lieu dédié aux partenaires économiques et entrepreneurs du territoire. Situé à Porte Océane, ce nouveau tiers-lieu ouvrira en juin prochain et réunira :

- l'Atelier des Entreprises (service développement économique d'Auray Quiberon Terre Atlantique, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la BGE, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, le Fongecif, Bretagne Active, Entreprendre au féminin, 60 000 rebonds, ECTI, VIPE, la Région Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie et bientôt de nouveaux partenaires),
- une pépinière et un hôtel d'entreprises de 10 bureaux dédiés à de jeunes sociétés de moins de 3 ans,
- une salle de conférence modulable d'une capacité d'accueil de 100 personnes pour accueillir des évènements dédiés à l'économie,
- une salle de visio-conférence, une terrasse de 60 m² et un espace de convivialité et de co-working de 50 m² propices aux échanges.



Afin d'atteindre les objectifs fixés en terme de dynamique partenariale et d'accompagnement des entreprises, la Communauté de Communes souhaite capitaliser sur l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan pour garantir l'animation et l'accueil de ce lieu, ainsi que l'accompagnement des jeunes entreprises du secteur tertiaire dans leurs démarches de création et de développement.

C'est pourquoi le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité la signature d'une convention de coopération horizontale sans flux financiers pour une durée de 6 ans. Dans le détail, la Communauté de Communes propose de mettre gratuitement à disposition de la CCI des locaux équipés et entretenus. En contrepartie, la CCI met à profit des moyens humains qualifiés pour assurer :

- l'accueil physique et téléphonique des visiteurs,
- l'information de 1^{er} niveau relative aux partenaires économiques,
- la participation aux salons, congrès, évènements organisés par l'Atelier des Entreprises,
- les réservations des salles de réunion,
- la détection de projets,
- l'entretien préalable au dépôt du dossier de candidature pour la pépinière, la transmission des dossiers, une contribution à leur analyse et la participation aux comités d'agrément,
- la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement personnalisé des pépins (conseils d'experts d'ordre juridique, commercial, financier et stratégique, aide à la levée de fond, mise en relation avec les réseaux de partenaires, suivi de l'activité des entreprises hébergées...)
- et d'un accompagnement collectif (organisation de formations, de petits déjeuners et d'ateliers thématiques, information sur les manifestations et les concours susceptibles d'avoir un intérêt pour les entreprises hébergées...)

“ *En conventionnant ainsi avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous intensifions une véritable dynamique territoriale enclenchée, à notre initiative, dès 2014. C'est un montage à la fois pragmatique, agile et innovant qui permet d'éviter les doublons, de mutualiser les forces, les expertises, les moyens et les complémentarités de chacun, dans un contexte tendu de réduction des dotations. C'est sans doute la raison pour laquelle nous avons été invités au Ministère de l'Economie et des Finances pour présenter ce partenariat d'un nouveau genre, en décembre dernier. Bercy nous a fait part de son intérêt et devrait porter ce rapprochement en exemple au niveau national. Nous nous en félicitons et sommes persuadés qu'en mettant en commun nos moyens et nos outils, nous permettrons à de nombreuses entreprises, de manière très concrète, de s'installer et de se développer sur notre territoire »* souligne Philippe Le Ray, Président d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

**Retrouvez l'ensemble des notes de synthèse
sur le portail communautaire et toutes les délibérations
sur le site de la Communauté de Communes
www.auray-quiberon.fr, rubrique « Conseils et délibérations »**